

Chaque année, le Conseil régional contribue à aider les organismes de formation à s'équiper.

Cette année, Le Conseil Régional Nord Pas de Calais a décidé de subventionner l'équipement les Points Relais Conseil en VAE. Le SUDES est point Relais Conseil en VAE, comme 4 autres universités.

Nous pouvons bénéficier de cette subvention qui ne peut couvrir que 80% des dépenses engagées et dont le montant maximum est de 5 000 €

Nous devons donc dépenser 6 250 € pour recevoir les 5 000 € de subvention. L'achat du matériel nous revient à 1 250 €

Nous sollicitons l'avis du Conseil d'Administration pour demander cette subvention, que nous utiliserons pour l'achat de :

- 2 ordinateurs portables
- 1 vidéoprojecteur
- 1 imprimante couleur
- 1 ordinateur fixe

Soit une dépense pour le SUDES de $6\,347,19 - 5\,000 \text{ €} = 1\,347,19 \text{ €}$